



DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL n° 2010.01

**Objet : Budgets Commune, Assainissement et Locaux Commerciaux – Investissement
¼ des crédits de 2009**

**L'an deux mille dix et le douze janvier,
Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Prim, dûment convoqué, s'est
réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mr Patrick
BARRAUD, Maire.**

Date de convocation : 6 janvier 2010

**Mrs Patrick BARRAUD, Didier GERIN, Michel CROS, Daphné GAULT,
Eric CLO, Guy BATTAGLINI, Pierre VALVERDE, Stéphane JODAR,
Franck DENOLLY.**

Mesdames : Noélie LASCOLS, Sylviane VANEL, Annick MOURARET.

Absents : Sylviane MONNOT, Pierre GUILLET, Michel RODEL

Secrétaire de séance : Mr Michel CROS.

Pouvoir de Pierre GUILLET à Didier GERIN

Pouvoir de Sylviane MONNOT à Annick MOURARET

Pouvoir de Michel RODEL à Franck DENOLLY

Monsieur le Maire explique à l'assemblée qu'afin de pouvoir honorer des factures en instance relatives à des travaux d'investissement, il convient de voter une part de crédits en investissement dans l'attente du vote des budgets primitifs Commune, Assainissement et Locaux Commerciaux 2010.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents

DECIDE, en l'attente du vote des budgets primitifs Commune, Assainissement et Locaux Commerciaux 2010 de voter en section Investissement pour l'année comptable 2010, un quart des crédits d'investissement de l'année comptable 2009.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire :
Patrick BARRAUD**